



Ambassade du Sénégal au Japon

N°

154

ASJ/2026

Tokyo, le 08 septembre 2026

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance des compatriotes établis dans la juridiction qu'une mission d'enrôlement des passeports biométriques séjournera au Japon, du **19 au 24 septembre 2026**.

Les opérations se dérouleront, de **09h30 à 17h 30, avec une pause d'une heure, de 13h 30 à 14h 30, aux lieux suivants :**

- **Samedi 19 et dimanche 20 septembre :** Saitama, Keur Serigne Touba ;
- **Lundi 21 septembre :** Tokyo, Ambassade du Sénégal ;
- **Mardi 22 septembre :** Osaka ;
- **Mercredi 23 septembre :** Fukuoka ;
- **Jeudi 24 septembre :** Tokyo, Ambassade du Sénégal.

Documents à fournir :

- 1) **Renouvellement de passeport :**
 - ✚ Passeport expiré ou de moins de 18 mois avant la fin de validité ;
 - ✚ Carte nationale d'identité ;
 - ✚ Un timbre de **5634 yens** (paiement sur place et **en espèces seulement**).
- 2) **Première demande de passeport :**
 - ✚ Carte nationale d'identité ;
 - ✚ Un timbre de **5634 yens** (paiement sur place et **en espèces seulement**).
- 3) **Première demande de passeport pour enfant mineur :**
 - ✚ Extrait d'acte de naissance ;
 - ✚ Autorisation signée et légalisée du père ;
 - ✚ Copie de la carte nationale d'identité ou du passeport des parents (père et mère) ;
 - ✚ Un timbre de **5634 yens** (paiement sur place et **en espèces seulement**).

Les compatriotes sont invités à procéder, en amont, à la photocopie des pièces précitées.

Les informations sur les adresses précises à Osaka et Fukuoka seront communiquées ultérieurement.

Les responsables de l'Association des Sénégalais au Japon et des Dahiras sont priés d'assurer une large diffusion de cette information au sein de la communauté.

